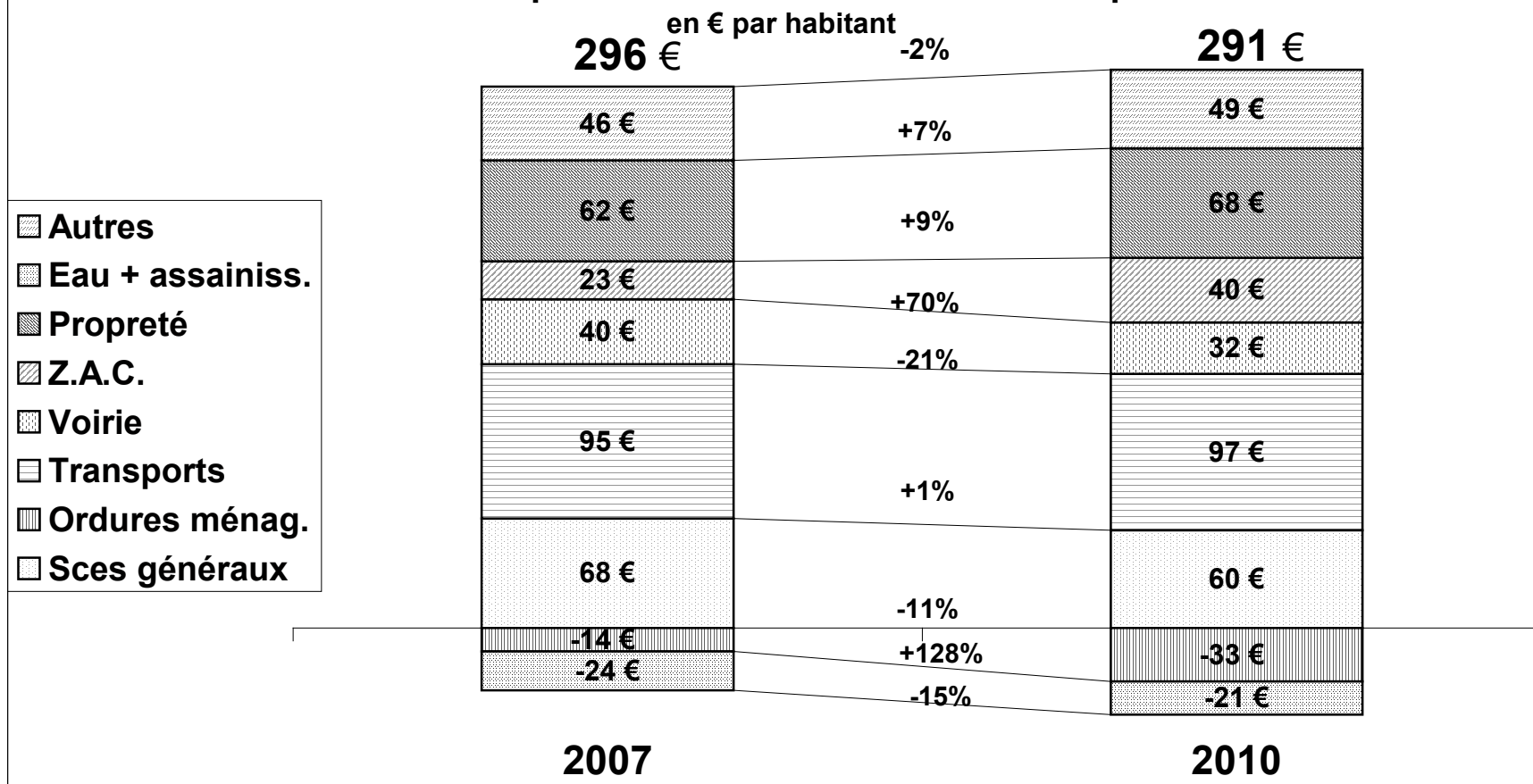


Evolution des dépenses nettes de fonctionnement par fonction



Les dépenses nettes de fonctionnement ont été calculées en retranchant des dépenses brutes les recettes correspondantes.

Les postes « d'eau et d'assainissement » et « d'ordures ménagères » sont excédentaires en fonctionnement.

La TEOM ne devrait pas présenter d'excédent, mais devrait correspondre au maximum au coût du service !

La gestion des ZAC (Zones d'Activité concertées) coûte de plus en plus cher, sans qu'aucune information soit donnée sur leur rentabilité.